



VRS Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz
ASA Association Suisse des Ambulanciers
ASS Associazione Svizzera Soccorritori

Bahnhofstrasse 7b www.vrs-asa.ch Tel. 041 926 07 74
6210 Sursee info@vrs-asa.ch

Sursee, 1ier juillet 2021

g:\c_leistung\c1_vm\vrs\01_verbandsführung\01_hv\2021\05_protokoll_auswertung_zirkularbeschluss\210701ks_f_01_protokoll_hv_2021.docx

Procès-verbal de la 31^{ème} assemblée générale 2021

Forme	Résolution circulaire écrite en ligne
Date d'échéance	Mercredi le 30 juin 2021
Comité	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité David Hedinger, membre du comité Christine Hunziker, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité Peter Ott, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Myriam Schild, membre du comité
Secrétariat général	Katja Sieger, secrétaire générale (procès-verbal)
Membres	241 votes validés des membres

Ordre du jour

Introduction	3
Point 1 : Approbation du procès-verbal de l'AG 2020	3
Point 2 : Approbation du rapport annuel 2020	3
Point 3: Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques	4
Point 4 : Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2020.	4
Point 5 : Décharge du comité	5
Point 6 : Élections (comité, organe de révision)	5
6.1 Élections Comité	5
6.2 Élections de l'organe de révision	6
Point 7 : Approbation du programme annuel 2021	7
Point 8 : Motions	7
8.1 Motions des membres	7
8.2 Motions du comité	7
Point 9 : Approbation du budget 2021	7
Point 10 : Adoption des cotisations des membres 2022	7
Point 11 : Divers	8

Introduction

En raison de la situation incertaine et de l'annulation du Congrès suisse de médecine d'urgence, l'AG de l'ASA 2021 s'est à nouveau tenue par résolution circulaire écrite.

Par conséquent les votes de l'assemblée générale ont été organisés par écrit et par voie de circulaire.

Les votes reçus jusqu'à la date d'échéance - seulement complètement remplis - ont été comptés pour le vote.

241 votes valides ont été comptés. La majorité absolue est de 121 voix.

Le Comité les remercie tous pour le vif intérêt manifesté.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de l'AG 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 a été publié avec les documents de l'invitation.

Oui : 229
Non : 0
Abstentions : 12

Le procès-verbal est approuvé par les membres.

Point 2 : Approbation du rapport annuel 2020

Le rapport annuel du président a été publié avec les documents de l'invitation.

Dans le rapport annuel 2020, on revenait surtout sur les conditions difficiles durant l'année de la pandémie de Covid-19 qui engendraient du travail supplémentaire dans les services de sauvetage. Malgré la pandémie, l'ASA était en mesure de lancer des projets importants ainsi qu'une enquête sur la première phase de la pandémie de Covid-19 auprès des membres.

L'enquête permettait d'obtenir des informations essentielles concernant les concepts de pandémie et les mesures d'hygiène qui existent déjà mais démontrait également encore quelques défauts. Dans ce contexte, l'ASA arrivait également à imposer avec succès deux prises de position importantes concernant la reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle et la priorisation de la vaccination du personnel du sauvetage.

Le lancement de l'App n'a toujours pas pu être réalisé en raison de la crise du coronavirus (difficultés chez le fournisseur), ce que le comité regrette beaucoup. Par ailleurs, il n'était pas possible d'organiser le Congrès suisse de médecine d'urgence et la manifestation «ASA en dialogue».

Le comité espère de nouvelles perspectives et une "nouvelle normalité" pour l'année à venir et souhaite à tous les membres beaucoup de confiance, de force et de patience.

Oui : 235
Non : 0
Abstentions : 6

Le rapport annuel 2020 est approuvé par les membres.

Point 3: Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à l'ASA.

Par la suite, l'ASA avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de Fr. 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de l'ASA bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que l'ASA a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

L'ASA verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de Fr. 30.- à Fr. 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des membres, le comité de l'ASA avait décidé de dissoudre une partie de la provision du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de Fr. **10'000.-** (solde Fr. 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Point 4 : Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2020

En 2020, l'évolution du nombre des membres était positive. L'augmentation du nombre des membres représentait environ 3 à 4%. À la fin 2020, l'ASA comptait 1'850 membres. Les comptes annuels bouclent moins bien que budgétisés. Au lieu d'une perte de Fr. 4'262.-, le résultat présente une perte de Fr. 5'430.-. Cela est surtout dû au Congrès suisse de médecine d'urgence qui n'a pas permis de générer des recettes, mais qui a engendré des dépenses supplémentaires puisqu'il fallait l'annuler à la dernière minute en raison de la pandémie de Covid-19. Il fallait faire face à d'autres dépenses importantes qui n'étaient pas prévues, p.ex. : AG 2020 qui devait être organisée sous forme écrite / renseignements concernant le Covid-19 (entre autres enquête auprès des membres, reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle chez les ambulanciers et les techniciens ambulanciers) / à cause du fournisseur, il n'était pas possible de mettre en pratique l'app de l'ASA / révision complète du site internet, etc. En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

Les provisions pour les projets des sections étaient de nouveau constituées dans un compte séparé. En tout, ceux-ci augmentaient de Fr. 15'930.-.

Au 31.12.2020, le capital de l'association s'élève à Fr. 137'051.75.

Vote sur les comptes annuels 2020 :

Oui : 232
Non : 0
Abstentions : 9

Vote sur le rapport de l'organe de révision 2020 :

Oui : 230
Non : 0
Abstentions : 11

Les comptes annuels 2020 et le rapport de l'organe de révision 2020 sont approuvés par les membres.

Point 5 : Décharge du comité

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2020.

Oui : 220
Non : 2
Abstentions : 19

Les membres donnent décharge au comité.

Point 6 : Élections (comité, organe de révision)

Vous trouverez ci-dessous les résultats des élections pour une nouvelle période 2021-2022 du comité.

6.1 Élections Comité

Michael Schumann se présente en vue de sa réélection en tant que président de l'ASA.

Oui : 219
Non : 6
Abstentions : 16

Michael Schumann est réélu en tant que président de l'ASA pour une nouvelle période.

Renaud Jaquet se présente en vue de sa réélection en tant que vice-président de l'ASA.

Oui : 217
Non : 4
Abstentions : 20

Renaud Jaquet est réélu en tant que vice-président de l'ASA pour une nouvelle période.

Michel Eigenmann se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 208
Non : 3
Abstentions : 30

Michel Eigenmann est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

David Hedinger se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 213
Non : 0
Abstentions : 28

David Hedinger est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

Christine Hunziker se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 213
Non : 4
Abstentions : 24

Christine Hunziker est réélue pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

Andreas Jöhl se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 211
Non : 4
Abstentions : 26

Andreas Jöhl est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

Peter Ott se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 207
Non : 3
Abstentions : 31

Peter Ott est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

Elmar Rollwage se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 204
Non : 6
Abstentions : 31

Elmar Rollwage est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

Myriam Schild se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 214
Non : 2
Abstentions : 25

Myriam Schild est réélue pour une nouvelle période en tant que membre du comité.

6.2 Élections de l'organe de révision

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

Oui : 214
Non : 2
Abstentions : 25

La société Truvag Revisions AG est désignée comme organe de révision.

Point 7 : Approbation du programme annuel 2021

Le programme annuel 2021 a été publié avec les documents de l'invitation.

Oui : 224
Non : 2
Abstentions : 15

Le programme annuel 2021 est approuvé par les membres.

Point 8 : Motions

8.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

8.2 Motions du comité

Le comité ne soumet aucune motion.

Point 9 : Approbation du budget 2021

Le budget 2021 a été publié avec les documents de l'invitation.

Le budget 2021 prévoit une perte de Fr. 12'438.66.

Cette année, une réunion stratégique aura de nouveau lieu. Le coût de la consultation avec la direction de l'association a été budgété à Fr. 6'000.-.

Dans tous les domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente et de l'évolution du nombre des membres.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre ne tombe pas sous le seuil des Fr. 100'000.-. Pour le Congrès suisse de médecine d'urgence, le budget ne prévoit toujours pas de bénéfice, car il a dû être à nouveau annulé en 2021.

Oui : 225
Non : 0
Abstentions : 16

Le budget 2021 est approuvé par les membres.

Point 10 : Adoption des cotisations des membres 2022

Les cotisations des membres ne changent pas pour 2022.

- Membre actif* Fr. 120.-
- Membre junior Fr. 40.-
- Membre passif Fr. 55.-

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de Fr. 20.- /année : FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

Oui : 233
Non : 2
Abstentions : 6

Les membres approuvent que les cotisations des membres ne changent pas pour 2022.

Point 11 : Divers

Les demandes d'intervention suivantes ont été soumises par les membres :

Adrian Bertolaso:

«Ganz herzlichen Dank für die Unterstützung der Sektionen! Dies ist sehr wertvoll und schätze ich sehr! Beste Grüsse Adrian»

Denise Probst:

«Besten Dank für all eure Arbeit in der Corona Zeit.»

Ignace Pirrello:

«Non, pas de remarque. MERCI pour votre implication. Cordiales salutations»

Beda Suter:

«Danke für euren Einsatz...»

Marco Keller:

«Vielen Dank für Eure grosse Arbeit und einfach weiter so.»

Giacomo Pagnoni:

«Le comunicazioni ufficiali dell'ASA DEVONO includere la lingua italiana.»

Thorsten Schuck:

«Herzlichen Dank an den Vorstand für die gute Arbeit.»

Helge Regener:

«Ein grosser Dank für Euren unermüdlichen Einsatz! Herzliche Grüsse aus Nottwil, Helge»

Sébastien Jordan:

«Merci pour votre engagement.»

Sandrine Dénéreaz:

«Avec mes remerciements pour le travail et votre engagement. Meilleures salutations»

Eric Fatio:

«Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du Comité, Je tiens, dans un premier temps, à vous remercier pour votre engagement. La crise COVID-19 a démontré de l'importance du rôle du personnel extrahospitalier. Il me semble qu'il est maintenant temps de demander aux Chambres fédérales de modifier la LAMal (art. 25 lettre g) en demandant que les prestations de soins effectués par les ambulanciers\ères puissent être facturées, au même titre que les chiropraticien.»

ASA

Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Evelyne Kropf:

«MERCİ pour votre investissement et travail.»

Stéphane Sirena:

«Merci.»

Olivier Stryjski:

«Il serait intéressant d'avoir un peu plus de représentant Romands et Tessinois au comité.»

Jan Rohrbach:

«Merci pour votre travail! Meilleures salutations»

Joël Bauer:

«Merci au comité pour votre engagement pour notre profession.»

Felix Brinkmann:

«Vielen Dank für die professionelle Arbeit in den verschiedensten Bereichen. Ich würde mir wünschen, dass die Möglichkeit eines FH-Abschlusses weiterforciert wird und eine neue Zukunftsperspektive bietet. Nicht nur als Weiterqualifikation für Rettungssanitäter/innen, sondern auch für das Berufsbild allgemein. Durch wissenschaftliche Arbeiten können wir gemeinsam das Berufsbild weitervorantreibend und die hohe Qualität der Arbeit besser nachweisen und weiterentwickeln.»

David-Ulrich Rade:

«Danke an den Vorstand für die gute Arbeit!»

Fausto Capponi:

«Merci pour votre investissement!»

Michael Schumann remercie tous les membres pour leur participation à la résolution circulaire écrite de l'ASA de cette année.

Pour le procès-verbal :

Association Suisse des Ambulanciers (ASA)



Katja Sieger
Secrétariat général